



# COMMUNICATION ON PROGRESS DECEMBRE 2019

# SOMMAIRE

|      |  |           |
|------|--|-----------|
| 1.   | RENOUVELLEMENT DE NOTRE ENGAGEMENT.....            | 3         |
| 2.   | GRUPE MONDIAL PROTECTION : PRESENTATION .....      | 4         |
| 3.   | SYNTHÈSE .....                                     | 7         |
| 3.1. | <b>Résultats 2019</b> .....                        | <b>7</b>  |
| 3.2. | <b>Objectif 2020</b> .....                         | <b>8</b>  |
| 4.   | DROITS DE L'HOMME .....                            | 9         |
| 4.1. | <b>Rappel des principes du Pacte Mondial</b> ..... | <b>9</b>  |
| 4.2. | <b>Politique et objectifs</b> .....                | <b>9</b>  |
| 4.3. | <b>Mise en œuvre et résultats</b> .....            | <b>9</b>  |
| 5.   | CONDITIONS DE TRAVAIL .....                        | 10        |
| 5.1. | <b>Rappel des principes</b> .....                  | <b>10</b> |
| 5.2. | <b>Politique et objectifs</b> .....                | <b>10</b> |
| 5.3. | <b>Mise en œuvre</b> .....                         | <b>10</b> |
| 5.4. | <b>Résultats</b> .....                             | <b>11</b> |
| 6.   | ENVIRONNEMENT .....                                | 12        |
| 6.1. | <b>Rappel des principes</b> .....                  | <b>12</b> |
| 6.2. | <b>Politique et objectifs</b> .....                | <b>12</b> |
| 6.3. | <b>Mise en œuvre et résultats</b> .....            | <b>12</b> |
| 7.   | LUTTE CONTRE LA CORRUPTION .....                   | 14        |
| 7.1. | <b>Rappel des principes</b> .....                  | <b>14</b> |
| 7.2. | <b>Politiques et objectifs</b> .....               | <b>14</b> |
| 7.3. | <b>Mise en œuvre</b> .....                         | <b>14</b> |
| 7.4. | <b>Résultats</b> .....                             | <b>14</b> |

## 1. RENOUELEMENT DE NOTRE ENGAGEMENT

Acteur du secteur de la sécurité privée constitué d'un ensemble de sociétés de dimension nationale, le Groupe Mondial Protection est avant tout une entreprise de services au service des autres.

Elle est une histoire à partager et à transmettre.

Plus de 4 000 collaborateurs, riches de leur cœur et de leurs différences, œuvrent au quotidien en son sein et constituent la puissance essentielle de cet édifice, NOTRE édifice, une entreprise citoyenne donnant de son temps, partageant ses valeurs républicaines, sa richesse humaine et financière.

Notre ligne de conduite :

**« Ensemble, s'impliquer pour mieux vivre »,  
Notre mission : transmettre l'envie d'entreprendre !**

En renouvelant, pour 2020, notre adhésion aux grands principes fondamentaux du Pacte Mondial des Nations Unies en matière de Droits de l'Homme, Droit du Travail, Protection de l'Environnement et Lutte contre la Corruption, nous réitérons notre engagement à les respecter et les promouvoir dans notre sphère d'influence.

Pour nos collaborateurs, clients et partenaires, nous avons toujours à cœur de faire avancer le progrès social, l'entreprise, l'emploi, la compétence et le développement, d'un même pas.

Par la présente communication, nous partageons les actions menées en 2019 et celles que nous projetons de réaliser, toujours avec le concours proactif de chacun au sein de notre entreprise.

Pascal Kiekens  
Président-Directeur Général

## 2. GROUPE MONDIAL PROTECTION : PRESENTATION

### ACTIVITÉS DE SÉCURITÉ PRIVÉE

- Sûreté Humaine,
- Sécurité Incendie
- Sécurité Portuaire Et Aéroportuaire, Et Sécurité Évènementielle
- Sécurité Electronique Et Télésurveillance
- Protection Physique des Personnes

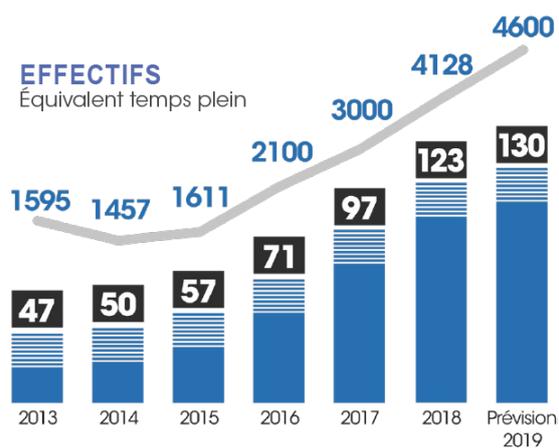
### AUTRES ACTIVITÉS

- Services évènementiels
- Distribution de matériels et tenues professionnels

Dénomination sociale de la holding  
Forme Juridique  
Capital Social  
Création de Mondial Protection  
Siège Social  
Adhésion au Global Compact

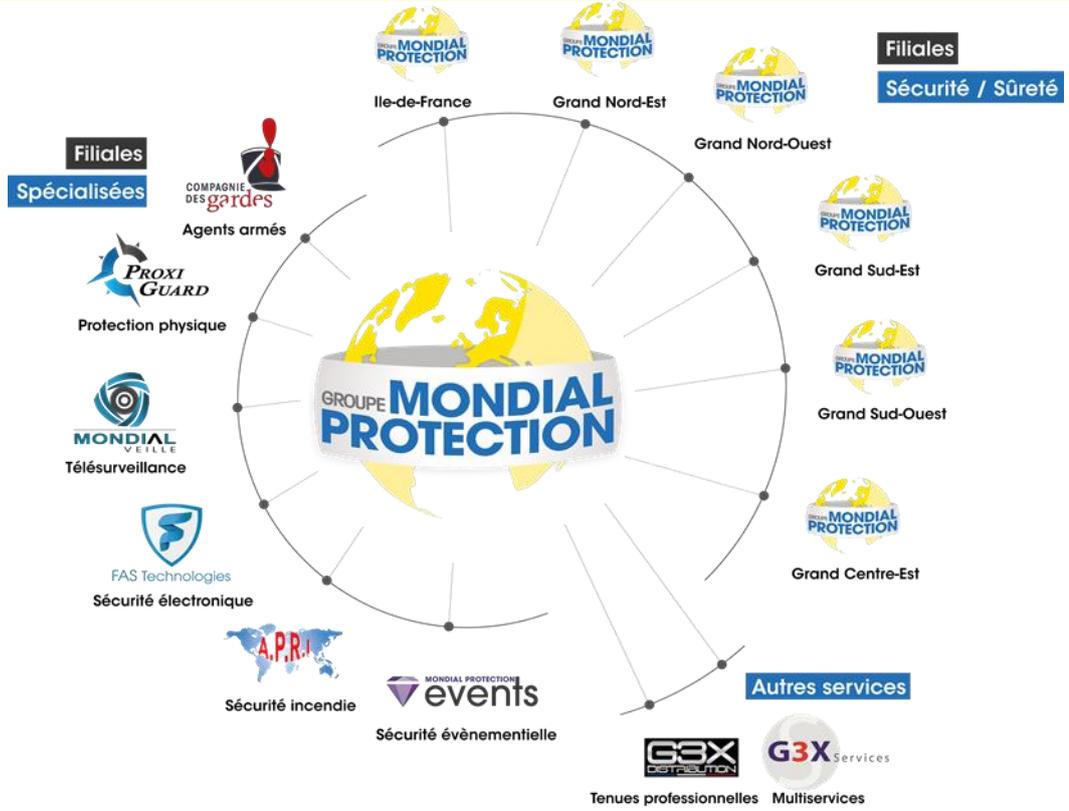
MONDIAL PROTECTION FRANCE  
Société par Actions Simplifiée  
15 000 000 €  
1<sup>er</sup> juillet 1997  
Massy - France  
Mai 2014

Evolution du Chiffre d'Affaires (M€) et  
des effectifs  
*Données août 2019*



**CHIFFRE D'AFFAIRES**  
En millions d'euros

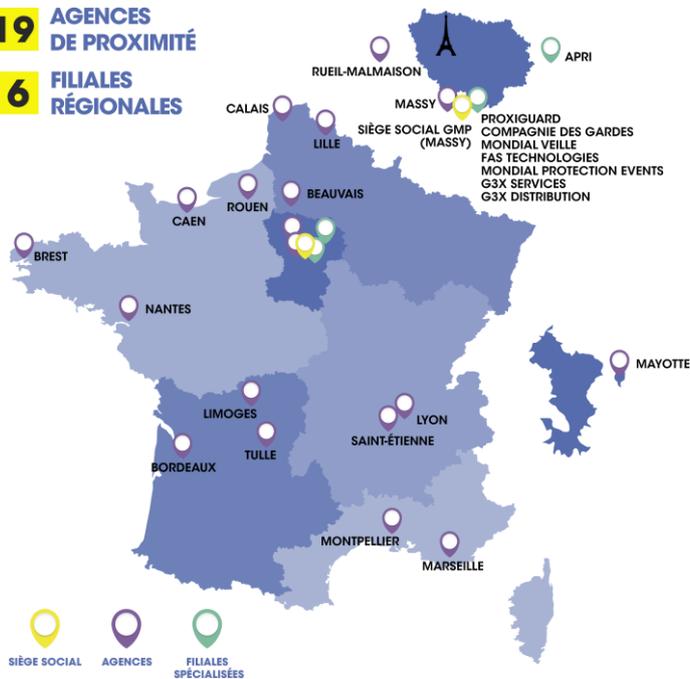
## LES FILIALES



## LES IMPLANTATIONS

**19** AGENCES DE PROXIMITÉ

**6** FILIALES RÉGIONALES



## LES SECTEURS D'INTERVENTION

- Aéroportuaire
- Portuaire
- Ferroviaire
- Santé
- Tertiaire
- Événementiel
- Patrimoine public
- Distribution
- Industriel
- Nucléaire
- Militaire

## LES METIERS

### Sécurité Incendie

- SSIAP
- Prévention et Protection
- Assistance à personne
- Contrôle Périodique des installations
- Intervention EPI – ESI
- Levée de doute

### Sûreté Humaine

- Protection des personnes et des biens
- Prévention et dissuasion
- Contrôle d'accès
- Lutte contre la démarque inconnue
- Rondes et Sécurité Mobile
- Rondes de prévention cynophile

### Sûreté Portuaire

- Inspection filtrage des passagers et bagages
- Inspection filtrage et contrôle des véhicules
- Inspection filtrage des personnels
- Visite et rondes de sûreté

### Sûreté Aéroportuaire

- Inspection filtrage des passagers et bagages cabine
- Inspection filtrage des bagages de soutes
- Inspection filtrage des personnels
- Rondes de sûreté
- Profilage
- Sûreté inspection/filtrage (fret et courrier) contrôle cynotechnique

## LES SPECIALITES

### Surveillance électronique

- Installation de contrôles d'accès, dispositifs anti-intrusion
- Installation de vidéosurveillance et de vidéoprotection
- Gestion des reports d'alarmes incendie intrusion et technique
- Levée de doute audio ou vidéo et interventions

### Protection Physique des personnes

- Sécurisation des déplacements en France et à l'étranger
- Evaluation des risques, organisation de la protection

### Sécurité évènementielle

- Dossier Sécurité
- Rondes de sécurité – Sécurité incendie
- Contrôle d'accès et gestion des flux  
Palpation
- Équipe volante d'intervention
- Profilage

### Services

- Accueil Physique
- Standard téléphonique
- Location de véhicules
- Gestion du Courrier
- Messagerie
- Tenues et matériels professionnels

### Services évènementiels

- Equipe Cynophile de détection d'explosifs et d'armes à feu

### 3. SYNTHÈSE

#### 3.1. Résultats 2019

Les actions de fond menées par notre Groupe en 2019 sont exposées dans le tableau ci-après :

| THÈME   | ACTION(S)  | STATUT DES ACTIONS<br>DECEMBRE 2019   |
|---|--|---|
| <b>Environnement</b><br>Principe 8                                | Suivi de la flotte de véhicules et accroissement progressif du nombre de véhicules hybrides et électriques   | Action menée en continu.<br>Professionnalisation des outils et approfondissement de la qualité du suivi avec l'embauche d'un Directeur Achats et logistique en octobre 2019                     |
| <b>Environnement et Conditions de travail</b><br>Principes 8 et 6 | Partenariat avec un réseau d'entreprises disposant d'un agrément « Entreprise » ou « Entreprise d'Insertion » pour la gestion des déchets de bureaux | Contrat cadre pour la collecte des papiers et autres déchets de bureaux issus d'un tri sélectif à la source signé. Déploiement sur sites  |
| <b>Conditions de travail</b>                                      | Mise en place d'une ligne d'écoute et d'accompagnement psychologique   | Ligne d'écoute mise en service pour l'ensemble des collaborateurs du Groupe le 1 <sup>er</sup> septembre 2019   |
| <b>Conditions de travail</b>                                      | Nouvelle campagne, entre août et octobre 2019, de développement de la formation par apprentissage  | 10 contrats d'alternance signés (8 pour une durée de deux ans et 2 pour une durée d'un an), touchant toutes les fonctions, opérationnelles ou administratives, et toutes les régions du Groupe  |
| <b>Conditions de travail</b><br>Principe 6                        | Suivi de la performance des Ressources Humaines (RH)   | Tableau de bord RH opérationnel et mis à jour mensuellement pour toutes les régions<br>Edition de l'index égalité H/F   |
| <b>Conditions de travail</b><br>Principe 6                        | Etablissement d'une feuille de route handicap  | Nomination d'une correspondante handicap<br>Campagne de sensibilisation au handicap à l'occasion de « La semaine européenne pour l'emploi des personnes handicapées » du 19 au 25 novembre 2019 |
| <b>Droit de l'Homme</b>   | Participation du Groupe Mondial Protection à des actions solidaires  | En continu  |
| <b>Lutte contre la corruption</b>                                 | Fourniture d'informations financières à certains fournisseurs dans le cadre de l'application des règles Tracfin                                      | En continu  |

Le Groupe Mondial Protection maintient ses engagements RSE émis dans le cadre de la politique et de la Charte éthique (respect des personnes, respect de la légalité, respect de l'environnement, droit de la concurrence, lutte contre la corruption, prévention des conflits d'intérêt) établies fin 2017.

### 3.2. Objectif 2020

---

Pour 2020, le Groupe Mondial Protection maintient son objectif de développement général en poursuivant la recherche d'une profitabilité minimale tout en prenant soin des femmes et des hommes grâce auxquels le fonctionnement de l'entreprise au quotidien est rendu possible.

Pour chacun des quatre axes du PACTE MONDIAL présentés ci-après, sont rappelés les principes correspondants, puis sont déclinés la politique et les objectifs correspondants, les actions mises en œuvre et leurs résultats.

## 4. DROITS DE L'HOMME

### 4.1. Rappel des principes du Pacte Mondial

|            |   |
|------------|---|
| Principe 1 | Promouvoir et respecter la protection du droit international relatif aux Droits de l'Homme dans leur sphère d'influence |
| Principe 2 | Ne pas se rendre complice de violations des Droits de l'Homme   |

### 4.2. Politique et objectifs

Le Groupe Mondial Protection s'implique de plus en plus dans la vie citoyenne auprès de collectivités dont il se veut être un partenaire essentiel dans le cadre, notamment, d'actions sociales au sein de quartiers dits « difficiles ». Ces actions sont menées en faveur :

- de l'insertion professionnelle,
- du handicap,
- de l'intégration de populations discriminées.

En interne, le Groupe Mondial Protection :

- poursuit l'ouverture de son offre de recrutement à des candidatures diversifiées,
- maintient son engagement à garantir à chacun d'être traité avec respect et équité, sans distinction de sexe, race, ethnie, nationalité, mœurs, religion ou handicap.

### 4.3. Mise en œuvre et résultats

En 2019, les actions menées s'inscrivent dans la continuité de celles engagées antérieurement :

- Création d'un fond de dotation ayant pour objet le financement d'une maison médicale pour les populations fragiles.
- Signature, le 26 janvier 2019, d'une convention de mécénat pour le programme des « Cadets de la gendarmerie d'Ile-de-France » avec l'« ANORGEND », association de gendarmes d'active et de réserve, pour accompagner la reconversion des personnels blessés de la Gendarmerie Nationale.
- Renouvellement de l'engagement du Groupe en tant que partenaire de la Garde Nationale en fournissant notamment de l'aide aux militaires blessés en opération, dans leur reconversion professionnelle.

Projets entrepris en 2019, toujours en cours pour 2020 :

- Etablissement d'une convention de soutien à la politique de réserve militaire de la Garde Nationale consistant à identifier les réservistes au sein de notre Groupe pour les mettre à disposition de la Garde Nationale.
- Participation significative au financement, via son fond de dotation, d'une maison médicale dans un quartier de Marseille privé d'offre de soins.
- Etablissement d'un partenariat visant la gestion d'un ensemble de logements de vacances dans les environs de Calais destinés à l'usage des salariés du Groupe.

## 5. CONDITIONS DE TRAVAIL

### 5.1. Rappel des principes

|            |  |
|------------|--|
| Principe 3 | Respecter la liberté d'association et reconnaître le droit de négociations collectives |
| Principe 4 | Contribuer à éliminer toute forme de travail forcé ou obligatoire                      |
| Principe 5 | Abolir de façon effective le travail des enfants                                       |
| Principe 6 | Éliminer la discrimination en matière d'emploi et de profession                        |

### 5.2. Politique et objectifs

Suivre et respecter la réglementation française applicable dans le cadre de l'exercice de nos activités, qui inclut de ne recourir à aucune forme de travail forcé ou obligatoire, ni exécuté par les enfants, et de reconnaître la liberté d'association et le droit à la négociation collective, reste le premier de nos engagements.

Au-delà de cette condition minimale, le Groupe Mondial Protection souhaite placer ses collaborateurs dans les meilleures conditions pour l'exercice de leurs fonctions ; en particulier :

- privilégier les contrats de travail pérennes,
- prévenir tout risque pour la santé et la sécurité des salariés,
- créer un environnement de travail où chacun pourra s'épanouir en particulier grâce aux formations et accompagnements internes reçus,
- lutter de manière la plus déterminée contre toute pratique de discrimination, de harcèlement moral ou sexuel,
- respecter le droit de chacun à la liberté d'association et d'implication syndicale,
- conserver un dialogue social régulier, fréquent et de qualité.

### 5.3. Mise en œuvre

Dans la continuité de l'année 2018 qui avait vu la reconnaissance (mars 2018) d'une Unité Economique et Sociale (UES) et la mise en place de 9 Comités Sociaux Économiques (CSE) d'établissement, le Groupe a poursuivi l'harmonisation des relations sociales et du statut collectif en son sein afin d'améliorer la prévention des discriminations et d'assurer l'égalité de traitement des salariés.

Réalisations 2019 :

- nombreuses promotions internes notamment de personnels de terrain évoluant vers des fonctions administratives en agence et au sein des services supports du siège ;
- dans le prolongement des élections de 2018 et dans le cadre de l'UES :
  - refonte des accords d'entreprise au sein de l'UES,
  - mise à jour du règlement intérieur,
  - poursuite assidue des discussions entre la Direction des Relations Sociales et les partenaires sociaux pour la refonte totale de l'Aménagement et l'Organisation du Temps de Travail (AOTT) conclue par la signature d'un accord global s'appliquant à toute l'UES.
- déménagement du siège social, mi-avril 2019, pour une plus grande superficie de bureaux permettant l'amélioration des conditions de travail des salariés du siège.

Projets 2020 :

- mettre en place un outil de suivi de l'organisation du travail des collaborateurs administratifs
- établir des accords relatifs à :
  - la parité Hommes/ Femmes
  - un plan senior
  - un plan handicap

#### 5.4. Résultats

Le Document Unique d'Evaluation des Risques est mis à jour annuellement par les Salariés Désignés Compétents (SDC) au sein de chaque établissement du Groupe. Cette mise à jour est jalonnée par 3 à 4 séances de travail collectives annuelles animées par le Préventeur du Groupe.

Le Groupe Mondial Protection respecte la réglementation française applicable dans le cadre de l'exercice de ses activités : il n'a recours, directement ou indirectement, à aucune forme de travail forcé ou obligatoire, ni au travail des enfants.

Le Groupe privilégie les contrats de travail pérennes ; les contrats à durée déterminée sont utilisés de façon ponctuelle dans le cadre :

- des remplacements en cas d'absences pour congés ou maladie
- des commandes exceptionnelles de prestations.

La répartition des effectifs permanents est présentée dans le tableau ci-après :

| <b>EFFECTIFS 2019<br/>(PERMANENTS)</b> | <b>FILIALES<br/>EFFECTIFS AU 30/11/2019</b> | <b>SERVICES SUPPORTS<br/>EFFECTIFS AU 30/11/2019</b> |
|--|---|--|
| <b>Cadres</b>                          | <b>75</b>                                   | <b>27</b>  |
| dont cadres femme                      | 3   | 13   |
| dont cadres homme                      | 72  | 14   |
| <b>Agents de maîtrise</b>              | <b>412</b>                                  | <b>10</b>  |
| dont agents de maîtrise femme          | 21  | 8  |
| dont agents de maîtrise homme          | 391   | 2  |
| <b>Employés</b>                        | <b>3532</b>                                 | <b>32</b>  |
| dont employés femme                    | 336   | 29   |
| dont employé homme                     | 3196  | 3  |
| <b>Travailleurs handicapés</b>         | <b>43</b>                                   | <b>2</b>   |
| dont travailleurs handicapés femme     | 5   | 1  |
| dont travailleurs handicapés homme     | 38  | 1  |
| <b>Effectif total</b>                  | <b>4019</b>                                 | <b>59</b>  |

## 6. ENVIRONNEMENT

### 6.1. Rappel des principes

|            |   |
|------------|---|
| Principe 7 | Appliquer le principe de précaution face aux problèmes touchant l'environnement                             |
| Principe 8 | Entreprendre des initiatives tendant à promouvoir une plus grande responsabilité en matière d'environnement |
| Principe 9 | Favoriser la mise au point et la diffusion de technologies respectueuses de l'environnement                 |

### 6.2. Politique et objectifs

Le Groupe Mondial Protection, avec le concours actif de l'ensemble de ses équipes, s'engage à œuvrer au quotidien pour limiter l'impact environnemental de ses activités.

Son action est centrée prioritairement sur la limitation des consommations de ressources énergétiques.

### 6.3. Mise en œuvre et résultats

2019, comme 2018, a vu la mise en œuvre d'actions s'inscrivant dans la continuité des actions engagées antérieurement :

- Suivi des consommations de carburant des véhicules ;
- Augmentation du nombre de véhicules hybrides et électriques de notre parc de véhicules à chaque fois que le contexte d'exercice de nos missions le permet ;
- Changement de fournisseur de véhicules afin de poursuivre le développement du nombre de véhicules hybrides et électriques au sein de la flotte automobile, toujours dans la mesure de leur compatibilité avec l'usage prévu ; ce changement a été facilité par l'embauche en octobre 2019, d'un Directeur Achats et Logistique.

État du parc de véhicules et de la consommation de carburant associée :

|  | 2019<br>(au 15/12/2019) | 2018    | 2017    | 2016    |       |
|--|-------------------------|---------|---------|---------|-------|
| Consommation Gazole (litres)               | 172 210                 | 209 388 | 187 313 | 151 460 |       |
| Consommation Essence (litres)              | 110 346                 | 47 357  | 35 591  | 22 332  |       |
| Consommation globale de carburant (litres) | 282 556                 | 256 745 | 222 904 | 173 792 |       |
| Nombre de véhicules                        | 181                     | 191     | 152     | 94      |       |
| Nombre de véhicules                        | hybrides                | 54      | 37      | 25      | 15    |
|  | électriques             | 11      | 7       | 5       | 2     |
| % dans le parc                             | véhicules hybrides      | 29,8%   | 19,4%   | 16%     | 18,5% |
|  | véhicules électriques   | 6,1%    | 3,6%    | 3,3%    | 2%    |

- Développement d'agences locales pour plus de proximité géographique avec nos clients

|                                      | 2019 | 2018 | 2017 | 2016 |
|--------------------------------------|------|------|------|------|
| Nombre d'implantations géographiques | 19   | 17   | 15   | 12   |

Projets entrepris en 2019, toujours en cours pour 2020 :

- Dématérialisation des contrats de travail et des documents attenants par la mise en place de la signature électronique : solution actuellement en test sur notre agence de Brest ;
- Changement du parc d'imprimantes / copieurs sur l'ensemble de nos implantations dont le bénéfice espéré est une forte baisse de la consommation d'encre et de papier ; la configuration de ce nouveau parc, bien plus adaptée à nos besoins, est en cours de finalisation ; ces dispositions comprennent :
  - l'identification de l'utilisateur par badge et/ou code pour permettre le déblocage de l'impression,
  - l'impression :
    - en recto/verso de façon standardisée,
    - en Noir et Blanc par défaut,
  - le pilotage centralisé du parc via un tableau de bord sur un extranet dédié, qui permettra une sensibilisation des utilisateurs à la rationalisation de leurs impressions.
- Mise en place de la visio-conférence sur 30% de nos implantations afin de réduire les déplacements.

Projets en 2020 :

Poursuivre :

- le déploiement du système de visio-conférence,
- la réduction de l'empreinte carbone du parc véhicules,
- la digitalisation sur l'ensemble du Groupe.

## 7. LUTTE CONTRE LA CORRUPTION

### 7.1. Rappel des principes

|             |   |
|-------------|---|
| Principe 10 | Agir contre la corruption sous toutes ses formes, y compris l'extorsion de fonds et les pots-de-vin |
|-------------|---|

### 7.2. Politiques et objectifs

Le Groupe Mondial Protection invite tous ses salariés à agir contre la corruption sous toutes ses formes.

### 7.3. Mise en œuvre

La Charte Ethique du Groupe, mise à jour fin 2017, a fait l'objet d'une nouvelle campagne de signatures au 3<sup>ème</sup> trimestre 2019 auprès du personnel de Direction et d'encadrement des services supports et des agences. Elle définit le cadre des exigences applicables au sein du Groupe en matière de RSE et complète les dispositions réglementaires de la profession, en particulier :

- le Livre VI du Code de la Sécurité Intérieure applicable pour toute prestation de sécurité privée,
- et les règles déontologiques de la profession signées, à l'embauche, par chacun de nos agents œuvrant.

Les réunions périodiques d'échanges entre les services supports et les agences en régions permettent de sensibiliser le personnel de Direction et d'encadrement aux bonnes pratiques et de leur communiquer régulièrement l'actualité réglementaire et légale en général.

Dans le cadre des pratiques conventionnelles,

- la Direction Commerciale du Groupe veille à ce que soient scrupuleusement respectées par les collaborateurs commerciaux :
  - les obligations découlant du Code des Marchés Publics et du Code du Commerce,
  - l'application de ce dixième principe fondamental du Global Compact.
- la Direction Exploitation s'assure du respect des obligations définies dans le cadre de la Loi n° 75-1334 du 31 décembre 1975 relative à la sous-traitance et de la charte des bonnes pratiques d'achats de sécurité privée, dont le Groupe Mondial Protection est signataire.

Les dispositions permettant de veiller au respect de la charte éthique du Groupe sont en place et sont régulièrement rappelées aux collaborateurs en séminaire et dans le journal interne :

- le Référent Ethique, indépendant, a pour mission d'alerter la Direction Générale concernant d'éventuelles dérives en matière d'éthique et de déontologie.
- un support spécifique est également disponible, sur le système de partage de la documentation, afin de permettre le signalement, auprès de la Direction Générale, de tout évènement révélateur d'un non-respect des principes de cette charte.

### 7.4. Résultats

Aucune déclaration de soupçon n'a été rendue nécessaire en 2019 dans le cadre de la lutte contre le blanchiment.

## ILS NOUS FONT **CONFIANCE**



**Groupe Mondial Protection**  
[www.mondial-protection.fr](http://www.mondial-protection.fr)  
[accueil@mondial-protection.fr](mailto:accueil@mondial-protection.fr)  
**Tél. : 01 60 11 23 19**  
 10, rue du Saule Trapu - 91300 Massy